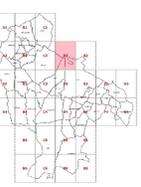


C1

4.2.5 Plan des zones soumises à un risque inondation - planche D2 -

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Approuvé en conseil communautaire le 19 décembre 2019



Dernières évolutions :
Modification n°2 le 30 mars 2023,
Révision allégée n°1 le 30 mars 2023 (aménagement de la plaine des sports et de loisirs à Poey de Lescar),
Mise en compatibilité n°1 le 30 mars 2023 (réalisation d'une centrale photovoltaïque à Lescar)



C2

D2

E2

LESCAR

LONS

PAU

<ul style="list-style-type: none"> Limite commune Limite parcelle Bâti cadastre 	<p>PPRI</p> <ul style="list-style-type: none"> zone rouge zone rouge rayé zone orange rayé zone orange zone jaune zone vert foncé zone verte zone vert clair zone vert rayé 	<p>Autres études hydrauliques</p> <ul style="list-style-type: none"> zone aléa moyen et fort zone aléa faible atlas des zones inondables
---	--	---

